

**ÉTUDES SUR
LA FORMATION
DES MOTS
EN FRANÇAIS
PRÉCLASSIQUE
ET CLASSIQUE**

JAROSLAV ŠTICHAUER

KAROLINUM

**Études sur la formation des mots
en français préclassique et classique**

PhDr. Jaroslav Štichauer, Ph.D.

Recenzovali:

Professor Wendy Ayres-Bennett (University of Cambridge)

doc. PhDr. Ondřej Pešek, Ph.D.

Vydala Univerzita Karlova v Praze, Nakladatelství Karolinum

Obálka a grafická úprava Jan Šerých

Sazba DTP Nakladatelství Karolinum

Vydání první

© Univerzita Karlova v Praze, 2014

Text © Jaroslav Štichauer, 2014

Publikace byla vydána s podporou Programu rozvoje
vědních oblastí na Univerzitě Karlově č. P10 Lingvistika,
podprogram Románské jazyky ve světle jazykových korpusů.

ISBN 978-80-246-2551-5

ISBN 978-80-246-2572-0 (online : pdf)



Univerzita Karlova v Praze
Nakladatelství Karolinum 2014

<http://www.cupress.cuni.cz>

Tous mes remerciements vont à Mme Wendy Ayres-Bennett, professeure à l'Université de Cambridge, qui a bien voulu expertiser ce volume et qui m'a fourni de très précieuses suggestions visant à améliorer mon texte.

Je remercie vivement M. Ondřej Pešek, maître de conférences à l'Université de Bohême du Sud, et mon fils Pavel Štichauer, maître de conférences à l'Université Charles, d'avoir relu le texte avec un oeil tout aussi attentif que critique.

TABLE

En guise d'introduction ---- 11

PREMIÈRE PARTIE: ETUDES À PORTÉE THÉORIQUE ---- 13

1. Position du problème – le statut des dérivés en français préclassique et classique
(*mutination vs mutinerie, mutinage et mutinement*) ---- 14
2. Le problème de la périodisation ---- 18
3. Le français préclassique ---- 21
4. Diachronie versus panchronie ---- 22
 - 4.1 La panchronie des processus morphologiques? ---- 23
 - 4.2 L'usage et la norme ---- 25
 - 4.3 Étiquetage et recatégorisation syntaxique ---- 30
5. La productivité ---- 31
6. Le concept de lexicalisation ---- 36
7. Perte/disparition lexicale ---- 41
8. La notion de blocage ---- 52
9. Les contraintes et la théorie de l'optimalité (OT) ---- 56

DEUXIÈME PARTIE: ETUDES DE CAS ---- 67

10. Evolution des déverbaux en *-ment* en français préclassique et classique ---- 68
11. Les déverbaux en *-ance* ---- 83
12. Evolution des noms de qualité (Nq) déadjectivaux et le concept de paradigmatization ---- 95
13. Les déadjectivaux en *-itude* ---- 111
14. Les noms/adjectifs en *-iste* ---- 120
15. L'infinitif substantivé concurrent des déverbaux: exemple de: *le penser*
vs le pensement vs la pensée ---- 126
16. Les dérivés formés à partir de la base *assassin-*: un essai d'archéologie lexicale ---- 132
17. Les N collectifs en *-age* ---- 139
18. *Matinal, matineux, matinier* ---- 145
19. Etude d'un suffixe atypique: *-aison* ---- 150
20. *Réussir, réussite* – la réussite d'un emprunt est-elle prédictible? ---- 157

21. *Espérance vs espoir* ---- **165**

22. *Tireur de fronde n'est point François* ---- **171**

TROISIÈME PARTIE: TÉMOIGNAGES (JEAN PALLET, LES REMARQUEURS DU XVII^E SIÈCLE) ---- 177

23. Jean Pallet et son témoignage sur le lexique du français préclassique ---- **178**

24. Les remarqueurs face à la morphologie dérivationnelle ---- **184**

Conclusion ---- **190**

Références ---- **192**

Liste des ouvrages dépouillés manuellement ---- **200**

Sources ---- **201**

Si on ne fesoit point de mots nouveaux; comme un nombre infini de mots se perdent tous les jours; nous serions bien-tost réduits à nous parler par signes.

Ménage

Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots et de la proscription de quelques autres?

La Bruyère

EN GUISE D'INTRODUCTION

Les études rassemblées dans ce volume, qu'il s'agisse de textes à portée théorique ou d'études de cas, abordent surtout les aspects morphologiques du lexique de la langue française des XVI^e et XVII^e siècles que l'on a pris l'habitude d'appeler français préclassique et français classique.

Toute étude du lexique repose désormais nécessairement sur un ou plusieurs corpus numérisés. Nous avons utilisé amplement Frantext qui offre à ce jour, pour les périodes 1550–1629 et 1630–1715, 11 152 197 et 18 734 649 mots, respectivement. Dans un certain nombre de cas, le découpage chronologique utilisé diverge par rapport à ces jalons: par exemple l'opposition «traditionnelle» 1500–1600 vs 1600–1700 nous a semblé parfois plus pertinente pour notre propos. Nous avons eu parfois recours à des exemples trouvés dans les textes listés à la fin de l'ouvrage et qui nous ont semblé particulièrement éclairants.

Focaliser la recherche sur deux siècles permet de mieux saisir, nous semble-t-il, l'évolution du lexique, notamment dans sa dimension morphologique. Dans certains cas, il est possible de retracer l'évolution d'un paradigme ou d'un patron dérivationnel dans un cadre chronologique relativement bien délimité. Tout effort de théorisation vise par définition à la généralisation des règles. Or comme le dit Dworkin (2012: 237), identifier «broad patterns and tendencies observable in all facets of lexical change» n'est certainement pas possible sans «careful examination of individual word histories.»

L'une des difficultés majeures de recherche en morphologie dérivationnelle en diachronie est due au fait que dans beaucoup de cas, il est tout au plus possible de dégager des tendances à la régularisation, tendances observables au niveau des paradigmes et/ou des patrons dérivationnels. Dès que l'on aborde l'évolution d'une classe de mots formés selon un même patron, les «histoires individuelles» d'un tel ou tel mot présentent souvent tant d'anomalies et d'idiosyncrasies qu'on est bien obligé d'introduire des critères ou des paramètres ad hoc, liés au contexte socio-culturel, à l'histoire ou à des phénomènes de mode langagière. Nous essaierons de définir quelques mécanismes – comme la paradigmatization ou la restructuration des relations lexicales – responsables d'une régularisation ou du moins d'une tendance à la régularisation.

Le rôle des traducteurs et des traductions faites aux XVI^e et XVII^e siècles est largement reconnu (cf., entre autres, Naïs 1967, Rickard 1968, Ernst 1977, Ayres-Bennett – Caron 1996), mais en l'absence d'un corpus numérisé vraiment important (cf. Wool-dridge 1998: 224), toute conclusion tirée à partir des sources de ce type est forcément sujette à caution, malgré l'extrême richesse et variété du matériel lexical qu'elles offrent. Ce n'est qu'à la suite de la constitution d'un tel corpus, notamment pour les traductions parues dans la seconde moitié du XVI^e siècle que l'on pourra envisager de décrire complètement le domaine si passionnant de la formation des mots en français préclassique et classique.

Le recueil comporte trois parties: dans la première, nous avons regroupé les études à portée théorique/générale. La deuxième partie comprend quatorze études de cas. Dans la troisième partie, nous avons inclut une étude analysant le témoignage d'un lexicographe (Jean Pallet) sur la morphologie dérivationnelle de l'époque et une autre portant sur l'attitude des remarqueurs face aux questions de morphologie.

**PREMIÈRE PARTIE:
ÉTUDES À PORTÉE
THÉORIQUE**

1. POSITION DU PROBLÈME – LE STATUT DES DÉRIVÉS EN FRANÇAIS PRÉCLASSIQUE ET CLASSIQUE (MUTINATION VS MUTINERIE, MUTINAGE ET MUTINEMENT)

1.1 Pour montrer la complexité des problèmes liés à l'interprétation des différents types de dérivés, à leur statut lexical et à la concurrence suffixale en français préclassique et classique, voici un exemple qui permet de l'observer sur un petit échantillon. Huguet (1935: 103–104) constate que «L'action de se mutiner se nomme aujourd'hui *mutinerie*. Le mot existait déjà au XVI^e siècle, mais on disait aussi *mutinage*, *mutination* et *mutinement*», et de présenter trois instances des ces déverbaux que nous reprenons dans (1)–(3):

- (1) *Pour ce, je fais cent mille mutinages*
Entre les gens. Gringore, le Prince des Sotz, Moralité (I, 257).
- (2) *Il ne requeroit en ses soldats autre vertu que la vaillance, ny ne punissoit quere autres vices que la mutination et la desobeysance. Montaigne, II, 34, (III, 166).*
- (3) *Les pauvres et menues gens ... abandonneront la ville ... sans faire violence quelconque, ny autre demonstration de mutinement. Amyot, Coriolan, 6.*

Il faut faire remarquer d'emblée que ces trois exemples ne datent pas d'une même période: *Le Prince des Sotz* de Gringore paraît en 1512, *La vie des hommes illustres* de Plutarque dans la traduction d'Amyot est publiée en 1565 et les *Essais* de Montaigne voient le jour en 1580 et 1592, ce qui infirme leur statut de synonymes. Huguet ne donne aucune indication sur l'aspect quantitatif, c'est-à-dire la fréquence d'emploi des quatre concurrents potentiels. Nous allons procéder à une micro-sonde morpho-lexicale afin de donner quelques éléments de réponse à la question de savoir comment on peut rendre compte des nominalisations et en particulier des nominalisations déverbiales en français préclassique et classique.

1.2 Commençons notre enquête en passant en revue les principales données lexicographiques et les enseignements que nous offre Frantext. Le FEW (VI.169–170, **mōvi-*

ta) indique 1490 comme la date de la première attestation de *mutination* et l'intervalle 1550–1660 (Oudin) pour les autres occurrences attestées, auxquelles il faut ajouter la variante orthographique *meutination* (depuis environ 1510). Parmi les autres concurrents déverbaux cités dans le FEW, seul le dérivé *mutinerie* (attesté depuis environ 1500) affiche une vitalité certaine.

Frantext donne, pour la période 1550–1715, 17/2 occurrences de *mutinerie/mutine-ries*. *Mutinement*¹ est instancié 8 fois, mais 7 occurrences du mot sont dues à de Lucinge (1593), tandis que l'on ne recense qu'un seul exemple de *mutination* qui est d'ailleurs le même que celui donné par Huguet ci-dessus (2). On ne relève dans Frantext aucune occurrence de *mutinage/mutinaige*.

La première attestation de *mutinerie* (cf. la datation du FEW ci-dessus) remonte à Pierre de l'Estoile (Frantext,1589). Le mot est synonyme de «révolte, rébellion», comme le montre (4):

(4) *Elle eschappe, prend les armes contre la mutinerie de ses sujets [...]*

Les 13 autres occurrences du mot datent toutes du XVII^e siècle. *Mutinerie* est le seul déverbal de *mutiner* qui figure dans la nomenclature des grands dictionnaires à partir de Richelet 1680 («sédition, trouble, mouvement; apaiser une mutinerie»). La langue classique n'a donc conservé qu'un seul déverbal en *-erie* que l'on retrouvera dans la classe de N collectifs désignant des mouvements organisés (cf. *fronderie, huguenoterie* etc.) au détriment du déverbal processif en *-ment* (*mutinement*).

Le tableau (1) ci-dessous résume à la fois les nombres d'occurrences des trois déverbaux dans Frantext 1550–1715 et leur présence dans les dictionnaires les plus représentatifs de l'époque.

Tableau (1)

Occurrences Frantext 1550–1715	Dictionnaire Estienne 1539	Nicot 1606	Cotgrave 1611	Monet Invantaire 1636	Oudin Recher- ches 1640	Riche- let 1680	Fure- tière 1690	DA 1694
<i>mutinement</i> (8)			x		x			
<i>mutination</i> (1)			x		x			
<i>mutinerie(s)</i> (19)	x	x	x	x	x	x	x	x

On voit que *mutinerie* est le seul concurrent à apparaître dans la nomenclature du *Dictionnaire françoislatin d'Henri Estienne* (1539): «seditio, tumultus». Il est également à noter que *mutinerie* figure dans le *Dictionnaire des rimes françoises* de Le Fèvre (1587),

1 On peut y ajouter également la forme préfixée *amutinement* attestée chez Brantôme (I: 233): *Il eust mieux valu qu'il les eust entretenu en cest'humeur et amutinement, et que par grandes promesses de payes doubles, voire triples, il les eust gaignez [...]*

alors que *mutination* y fait défaut. La présence lexicographique constante de *mutinerie* suggère qu'à la différence de ses concurrents, le mot était nettement plus usuel, et cela à partir des années quarante du XVI^e siècle.

1.3 Dans Cotgrave, les trois dérivés *mutination*, *mutinement* et *mutinerie* figurent cependant comme des entrées autonomes. *Mutinerie* est traduite comme «A mutinie, tumult, sedition, insurrection, uprore» [...], tandis que *mutination* (f. A mutining, or, as Mutinerie) et *mutinement* («A mutining, a factious repining, a turbulent stirring») se voient attribuer d'abord une interprétation processive, mais *mutination* («or as Mutinerie») est situé, sur une échelle virtuelle d'interprétabilité processive, plus près de *mutinerie*. Nous allons revenir sur ce point après avoir examiné quelques autres instances de *mutination* que nous avons relevées dans les textes de l'époque.

1.4 Dans la fameuse traduction de la *Vie des hommes illustres* de Plutarque que l'on doit à Amyot², ce «monument» de la littérature française (Rey et al. 2007: 568), on trouve le déverbal *mutination* (qui figure aussi dans Greimas 1992: 428):

(5) [...] *parquoy Caton craignant principalement la mutination des pauvres disetteux, qui estoient ceulx qui emouvoient tout le demourant du peuple [...].*

Le sens de *mutination* dans (5) est très clairement synonyme de «rébellion, révolte» dans leur acception la plus courante. Le passage concerné de Plutarque³ que nous citons dans (6) ne présente aucune difficulté d'interprétation:

(6) [...] *Κάτων φοβηθείς μάλιστα τόν ἐκ των ἀπόρων νεωτερισμόν [...]*

Mutination dans la traduction d'Amyot est donc l'équivalent du grec νεωτερισμός, pour lequel le Bailly donne comme équivalents: «goût ou penchant pour les nouveautés, d'où innovation, révolution». La traduction moderne que nous citons rend cette séquence par (6a):

(6a) *Caton, redoutant par-dessus tout l'agitation révolutionnaire des indigents [...]*

Le mot νεωτερισμός qui apparaît plusieurs fois dans le texte de Plutarque est traduit le plus souvent par *nouvelleté* (p. 500), comme le montrent (7) et (7a)⁴:

(7) [...] *προσέχων ὀξέως τοῖς νεωτερισμοῖς.*

(7a) [...] *ou il entendoit qu'il se remuoit quelque nouvelleté...*

2 *Vie des hommes illustres*, édition de 1565, p. 495.

3 Nous empruntons le texte original de Plutarque à l'édition Flacelière – Chambry, Paris: Les Belles Lettres.

4 Dans le portrait de Galba (p. 728b), Amyot traduit analogiquement la formule κίνημα καὶ νεωτερισμόν: «[...] son mouvement, qui paravant se nommoit attentat de nouvelleté & rebellion [...].»

Pour rendre en français le verbe *νεωπερίζω* qui constitue la base du déverbal *νεωπερισμός*, Amyot (p. 512) recourt également à la formule *machiner quelque nouvelleté*, comme le montrent (8) et (8a):

(8) ... ὡς νεωπερίζοιεν...

(8a) ...qu'ilz machinoient quelque nouvelleté à l'encontre de luy...

Or la traduction d'Amyot comporte une autre occurrence de *mutination* que voici (9):

(9) [...] *mais on le blasma fort de ce que ses gens de guerre en une mutination aians tué deux personnages de dignité Pretoriale [...]*

Dans le texte original, on trouve un génitif absolu formé à partir du participe actif de l'aoriste du verbe *στασιάζω* («être en dissension, en révolte, se révolter»), comme on voit dans (9a):

(9a) Καὶ κακῶς ἤκουσεν, ὅτι τῶν στρατιωτῶν στασιασάντων [...]

rendu dans cette même traduction moderne par (op. cit. p. 201) (9b):

(9b) *On le critiquait vivement, parce que, ses troupes s'étant mutinées [...]*

Une autre occurrence de *mutination* que nous avons relevée dans les textes de l'époque est empruntée à Brantôme (*Grands capitaines français*, IV: 189) que nous reproduisons en (10):

(10) [...] *obéissance surtout qui luy fut rendue d'une si grande principauté et noblesse, capitaines et soldatz, sans la moindre mutination du monde ny le moindre despit [...]*

Deux autres figurent dans la *Chronique* de P. Belon (1562/2001: 126 et 283–284) que nous reprenons dans (11) et (12), respectivement:

(11) *Le conte porte que l'un des maistres d'hostel d'un seigneur, desplaisant de voir ceste mutination contre le royaume, se trouva à ouïr graces à la huguenotte [...]*

(12) *Le roy de Navarre et Monsieur de Guise et plusieurs aultres seigneurs les regarderent passer, à qui les capitaines dirent que ceux qui s'estoient departy d'avec eux avoient esté contrainsts s'en aller à cause de la famine qui les avoit pressés. Il cuida y avoir mutination entre eux et les Suisses, car les Suisses les appelloient Huguenots.*

Or parmi les 7 occurrences de *mutinement* relevés chez René de Lucinge (Frantext, 1593), certains sont nettement des noms événementiels, comme c'est le cas de (13):

(13) *Le plus grand miracle parmi ce grand mutinement fut qu'il n'y eust presque personne de tué [...]*

où désignent une action collective dirigée par un chef comme dans (14):

(14) [...] *qui ne cherchoyent qu'un chef pour le mettre en teste de leur mutinement [...]*

Cette variété suffixale à laquelle on est confronté ici soulève, parmi d'autres, la question suivante: si *mutinerie* est le dérivé déverbal prototypique comme en témoigne la lexicographie depuis Estienne 1539 et la plus grande quantité d'occurrences relevées, quel est le statut des concurrents comme *mutination* et *mutinement*? Les exemples de *mutination* et de *mutinement* que l'on vient de citer désignent le plus souvent des mouvements spontanés de révolte (populaire), alors que *mutinerie* est un nom événementiel (elle peut être datée) aussi bien qu'une espèce de N collectif: elle peut avoir un meneur/chef, on peut prendre part à la mutinerie. Elle est également inscrite dans la durée: sur la Toile, on trouve plus d'un million d'emplois de format: «au cours de la mutinerie». Si l'enseignement de Cotgrave est correct, *mutinement* et, dans une moindre mesure, *mutination*, sont interprétables comme des déverbaux processifs, ce qui est moins compatible avec l'interprétation prototypique de l'action de se mutiner. On verra plus tard comment le conflit entre la valeur processive du suffixe *-ment* et le sémantisme de la base sera résolu.

Voilà le type de questionnement que nous nous proposons de faire dans les pages qui suivent, conjuguant, dans la mesure du possible, l'histoire individuelle des mots et l'ébauche d'une vision théorisante de l'évolution de la dérivation en français préclassique et classique.

2. LE PROBLÈME DE LA PÉRIODISATION

2.1 Comment fixer des repères dans un continuum que représente l'évolution d'une langue? Etant donné que tout repère ne peut être, semble-t-il, que de type chronologique (date, événement daté, période), l'histoire d'une langue est-elle condamnée à copier plus ou moins, selon une tradition bien établie, l'histoire socio-politique, culturelle, l'histoire des idées ou encore l'histoire des lettres? Matoré (1953: 56) souligne qu'«il serait inadmissible d'introduire des classifications arbitraires fournies par l'histoire politique». Il convient certes de distinguer, d'un côté, ce qu'on appelle traditionnellement l'histoire externe et, de l'autre côté, l'histoire interne d'une langue (cf. aussi Varvaro 1972: 30), le tout étant le résultat d'un savant dosage entre les deux démarches, comme le souligne Timm 2006: 181: «Die Idealform einer Sprachgeschichte pointiert zunächst die Wichtigkeit der Unterscheidung zwischen externer und interner Sprachgeschichte und kann sich bei der Periodisierung durchaus an den Erkenntnisse der Geschichtswissenschaften unter besondere Berücksichtigung sozialer Aspekte

orientieren. Die interne Sprachgeschichte sollte separat in Form der historischen Grammatik aufgezogen werden; letztendlich sollten die Resultate beider zusammengeführt werden, und anhand dieser summarischen Ergebnisse kann dann eine sorgfältige Periodisierung der gesamten Sprachgeschichte durchgeführt werden.» Le rapport entre l'histoire externe et l'histoire interne, «el problema fundamental de la interrelación entre la historia externa y la historia interna de la lengua» (Eberenz 1991: 92) reste extrêmement délicat à cerner. Ce même auteur (Eberenz 1991: 92-93) fixe comme objectif prioritaire d'une histoire interne la reconstruction des phases d'évolution assise sur un choix de paramètres: «La meta principal de una historia interna de la lengua consiste, por tanto, en reconstruir las fases evolutivas, basando el análisis en una selección de *parámetros esenciales*; lo cual implica que procuremos conocer con precisión les épocas en que se generalizaron los distintos cambios, para verificar en una segunda etapa los decenios o siglos en que tales alteraciones fueron particularmente numerosas.» Reste à savoir cependant si l'on n'est pas confronté ici à un cercle vicieux: pour reconstruire les différentes étapes de l'évolution d'une langue, on ne peut s'abstenir de recourir à des critères chronologiques (tout changement se fait dans une durée) et on ne sélectionnera les «paramètres essentiels» qu'en fonction des tendances qu'on essaie de montrer.

2.2 L'histoire externe ne doit pas être considérée toujours comme un reflet de l'histoire socio-politique au sens large du terme, mais elle peut être envisagée sous un jour plus (socio)linguistique, notamment à travers l'optique de la grammatisation (dans le sens d'Auroux 1992). C'est ainsi que Marchello-Nizia (1992: 5) définit le XVI^e siècle par rapport au siècle précédent ou à la période du moyen français: «En revanche, le XVI^e siècle verra naître une démarche tout aussi nouvelle que celle que nous venons d'évoquer: c'est alors en effet qu'apparaît pour la première fois véritablement la *grammaire du français*; pour la première fois, la «vulgaire», comme on disait alors, devient objet d'étude; pour la première fois des érudits français décident qu'il est important et nécessaire de trouver les règles de fonctionnement de leur langue maternelle et d'en préciser la norme. C'est là une mutation tout aussi essentielle, qui justifie à notre avis d'opérer une coupure entre XV^e et XVI^e siècles.»

La question qui se pose alors est de savoir dans quelle mesure il serait possible de combiner des critères extralinguistiques et des critères purement linguistiques, ou, comme le dit Varvaro (1972: 40), «*fattori esterni e interni*». Plusieurs travaux (cf. Matoré 1953, Eberenz 1991, Caron 2002, Combettes 2010, Combettes 2011) ont cherché à mettre en parallèle la chronologie et l'évolution et/ou apparition/disparition d'un phénomène, notamment syntaxique. (phénomène de la grammaticalisation (*maintenant vs or, beaucoup vs moult*), inversion sujet-verbe, présence obligatoire des clitiques sujet (*semble que > il semble que*), la montée du clitique devant un infinitif (*il le peut voir > il peut le voir*) le format de la négation *ne...pas*, etc.). Pour l'espagnol, Eberenz (1991: 99) mentionne, pour la période 1500-1600, la disparition progressive de l'auxiliaire *ser* et des formes non soudées du futur et du conditionnel (*perderse-á, estarme-ía*; etc.).

2.3 Dans le domaine du lexique, et, à plus forte raison, du lexique du XVI^e siècle, tout effort de périodisation s'avère encore plus hardi pour des raisons en grande partie externes à la langue. On peut citer à ce propos Combettes 2010: 132-133: «Le lexique, quant à lui, constitue un domaine particulier dont les relations avec les autres niveaux ne peuvent être que très indirects. Si l'on met à part les questions de dérivation/composition, qui relèvent de la morphologie et qui sont à rattacher à certaines tendances syntaxiques générales, les facteurs externes sont sans doute plus importants que dans les autres domaines. Ainsi peut-on considérer que le XVI^e siècle se caractérise par un renouvellement évident du lexique, renouvellement dû en grande partie à des causes externes, telles que le développement de l'humanisme ou des contacts avec l'Italie et que cette évolution justifie l'identification d'une borne initiale qui limiterait le moyen français à la fin du XV^e siècle. Cette description serait toutefois à discuter et à nuancer, l'influence du lexique étranger s'exerçant déjà dans la deuxième moitié du XV^e siècle.» Que les facteurs externes jouent un rôle important est une évidence – Timm (2006: 175) parle de «aussersprachliche Entwicklungen und Innovationen einschliesslich von Modeerscheinungen im weitesten Sinne». Eberenz (1991: 92) cherche, pour sa part, à identifier des changements dans ce qu'il appelle les zones nucléaires du lexique: «[...] no debe olvidarse que también el léxico posee zonas nucleares: pensemos en temas tan esenciales como la evolución de los binomios *ser/estar* y *haber/tener*, o la sustitución de verbos básicos de la lengua antigua, como *fincar*, *catar*, y *prender*, por *quedar*, *mirar* y *tomar*, respectivamente».

De tels mouvements sont évidemment visibles dans le lexique français au XVI^e et entre le XVI^e et le XVII^e siècle, mais la rapidité et la portée du mouvement ne sauraient être mis en parallèle avec ceux de la morphosyntaxe. Comme le dit Combettes (2011: 60), «Le lexique [...] ne peut suivre exactement le mouvement de la morphosyntaxe, ne serait-ce que par l'importance de faits qui dépendent de facteurs externes, tels que les emprunts ou le rôle des traductions.» Comme on verra plus tard, la disponibilité d'un suffixe ou d'un patron dérivationnel varie en fonction de nombreux facteurs souvent difficiles à évaluer, mais la portée d'une telle variation reste plus ou moins restreinte – comme on le verra par exemple dans le cas des déverbaux en *-ance* – la baisse de disponibilité/productivité du suffixe/patron n'entraînera pas automatiquement la disparition de tous les dérivés en *-ance* – ou encore, à une échelle encore plus importante, dans celui des diminutifs.

2.4 Comme on sait, les diminutifs (cf., entre autres, Marty-Laveaux 1896-1898, Haselrot 1957, Chaurand 1977: 119, Vlassov 2006) constituent une classe morphologique dont la productivité tend à baisser sensiblement dès le début du XVII^e siècle et qui deviendra assez rapidement la cible de nombreuses railleries. Si l'on compare d'un côté la défense des diminutifs telle qu'on peut la lire dans *L'Ombre de la damoiselle de Gournay* (Gournay 1626: 500-501): «Il n'est pas besoin de reciter quelle profonde racine ont pris ces diminutifs icy, villette, maisonnette, chambrette, salette, islette, herbeite, logette, cachette, brochette, fourchette, fourchon, clochette, pochette, cordelette, boulette, cassette, couchette, coffret, sachet, livret, pistolet, iardinet, bosquet, ruisselet, osse-